

- RAGRÉAGE DES PIERRES DE TAILLE JUSQU'À 5 MM



1/2

LES + PRODUIT

- ▶ Ragréage en fine épaisseur jusqu'à 5 mm
- ▶ Aspect à l'identique de la pierre
- ▶ Ponçable, aspect mat de la pierre

DOSAGE EN EAU

- ▶ 7,2 à 7,7 litres par sac de 30 kg

CONSUMMATION

- ▶ 1,4 kg/m²/mm d'épaisseur

PARTHENA RAGRÉAGE



DESCRIPTION

- Mortier minéral à la chaux, très fin (0,4 mm) blanc ou teinté dans la masse, prêt à gâcher, destiné aux travaux de ragréage des pierres calcaires en fine épaisseur < 5 mm.

ASPECTS DE FINITION

- Taloché, poncé, recoupé.

DOMAINES D'APPLICATION

■ SUPPORTS ADMISSIBLES

- Pierres calcaires
- Maçonneries enduites au mortier traditionnel conformes au DTU 26.1.

■ SUPPORTS EXCLUS

- Pierres posées au sol, soubassements et parties enterrées
- Supports hydrofugés
- Supports pierre revêtus de peinture ou de revêtements plastique épais.

CARACTÉRISTIQUES

- Mortier teinté dans la masse

Composition

- **Liant** : Chaux hydraulique et liant hydraulique pour réguler la prise (chaux hydraulique / liant : ≥ 85 % en volume)
- **Charges** : sable siliceux
- **Additifs minéraux et organiques** : < 1,7 %
- **Pigments minéraux**
- **Poudre** : blanche ou teintée
- La poudre blanche peut se teinter sur chantier lors du malaxage avec des oxydes minéraux (jusqu'à 100 g/sac) ou des terres naturelles colorantes (jusqu'à 300 g/sac)
- **Granulométrie** : 0 - 0,4 mm

PERFORMANCES

- **Masse volumique apparente** : 1 400 kg / m³
- **Module d'élasticité dynamique** : 4 500 MPa
- **Résistance à la flexion** : 2,3 MPa
- **Résistance en compression** : 5 MPa
- **Retrait à 28 j.** (mm/m) : 0,8
- **Absorption d'eau** : 5,8 g/dm²/min^{1/2}
- **Porosité ouverte (%)** : > 30
- **Durée d'utilisation du mélange** : 2 heures maximum.

MISE EN ŒUVRE

- La mise en œuvre se fera conformément aux recommandations du Cahier des Charges Fabricant. Le consulter pour connaître les spécificités de préparation et d'application.

■ MATÉRIEL

- **Application manuelle** : truelle, lisseuse, couteau, chemin de fer.

■ PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Traiter les remontées capillaires avec **232 PARINJECTION**.
- Eliminer les revêtements et tous les éléments non adhérents.
- Consolider avec **DURCIPIERRE*** les surfaces de faible cohésion à réparer. Les zones traitées seront réparées après 14 jours de séchage minimum.
- Décontaminer avec **251 LANKO NET VERT*** les surfaces recouvertes de mousse.
- Eliminer toutes les parties non adhérentes ou détériorées (la pierre saine doit être purgée sur une épaisseur d'au moins 5 mm).
- Délimiter la zone de réparation (carré ou rectangle) en taillant des bords francs en queue d'aronde.
- Fixer mécaniquement une armature pour les réparations d'épaisseur supérieures à 3 cm.
- Dépoussiérer et humidifier le support à cœur mais "ressuyé" en surface.

■ PRÉPARATION DU PRODUIT

- **Matériel** : truelle ou un malaxeur électrique (vitesse lente 300 tr/min)
- **Dosage en eau** : 7,2 à 7,7 litres par sac de 30 kg
- **Temps de mélange** : 3 minutes environ

PARTHENA RAGRÉAGE

2/2

CONDITIONNEMENT

- ▶ Sac de 30 kg
- ▶ Palette de 42 sacs (1,260 t)

CONSERVATION

- ▶ **12 mois**
à partir de la date de fabrication en
emballage d'origine non ouvert et
stocké à l'abri de l'humidité

GARANTIE

- ▶ R.P. fabricant

- **PARTHENA RAGRÉAGE** est disponible en 10 teintes. *Voir nuancier ci-dessous.*



Les teintes de ce nuancier reproduites sur papier doivent être considérées comme indicatives. Elles ne peuvent être retenues comme éléments de référence absolue.

■ APPLICATION DU PRODUIT

- Réaliser systématiquement une barbotine ou un gobetis adjuvanté avec **FIXOPIERRE** ajouté dans l'eau de gâchage (10 %). Ce gobetis doit être serré sur l'épaisseur de son grain. L'épaisseur des 2 passes ne devra pas excéder 5 mm. Pour des ragréages plus épais, utiliser **ARTOPIERRE TF**.

Coloration

- **PARTHENA RAGRÉAGE** peut être teinté sur chantier lors du malaxage avec des oxydes minéraux (jusqu'à 100 g/sac) ou des terres naturelles colorantes (jusqu'à 300 g/sac).

■ CONSEIL DE PROTECTION ET DE CONSERVATION

- Consolider si nécessaire les pierres déminéralisées et l'ensemble de la façade avec **DURCIPIERRE** : 7 jours minimum après **PARTHENA RAGRÉAGE**.
- Hydrofuger éventuellement à l'aide de **238 LANKO RESIST HYDRO** : minimum 28 jours après **PARTHENA RAGRÉAGE** et 14 jours après **DURCIPIERRE**.
- Substituer l'hydrofuge **238 LANKO RESIST HYDRO** par **BIO-GRAFFITI PROTECTION** sur les surfaces particulièrement exposées

CONSUMMATION

- 1,4 kg/m²/mm d'épaisseur
- La consommation varie en fonction de l'état du support et des conditions d'application.

ASSISTANCE TECHNIQUE : ParexGroup S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

0 826 08 68 78 Service 0,15 € / appel + prix appel

DOCUMENTATION TECHNIQUE - Novembre 2018

Cette Fiche Technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier qu'il dispose de la version la plus récente - Mise à jour consultable sur parexlanko.com

PAREXGROUP S.A. 19 place de la Résistance - CS 50053
92445 Issy-les-Moulineaux Cedex - Tél. (33) 01 41.17 20 00

PAREXLANKO

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Produit destiné aux professionnels maîtrisant les techniques de restauration des pierres de taille (essai préalable recommandé).
- Ne rien entreprendre sans avoir identifié la nature des supports et des désordres.
- Ne pas appliquer par des températures inférieures à + 5°C et supérieures à + 30°C.
- Au-delà prendre des dispositions particulières (protection, humidification...).
- Ne pas appliquer sur supports gelés, mouillés, par temps de pluie ou de brouillard, par vent fort, chaud et sec.
- Protéger les façades pendant la durée des travaux.
- Porter des équipements de protection individuelle : gants, vêtements adaptés et lunettes de protection.
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité.